

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 15 février 2021, à 17 h.

**CRÉATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉTHIQUE FÉMINISTE SUR LA VULNÉRABILITÉ ET LA TRANSFORMATION DES INJUSTICES STRUCTURELLES**

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT les articles 54 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'objectif « Soutenir prioritairement les orientations et axes de recherche définis pour la période 2020-2025 » du Plan de la recherche stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis le 7 juillet 2020 par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements relativement à la candidature de la professeure Naïma Hamrouni et à l'attribution à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la Chaire de recherche du Canada en éthique féministe sur la vulnérabilité, les inégalités relationnelles et les injustices structurelles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE622-04.03.03-R5955, 2 février 2021);

CONSIDÉRANT l'avis du doyen de la recherche et de la création;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de créer la Chaire de recherche du Canada en éthique féministe sur la vulnérabilité, les inégalités relationnelles et les injustices structurelles pour une durée de cinq ans, soit du 1er septembre 2020 jusqu'au 31 août 2025;
2. de nommer Naïma Hamrouni, professeure au Département de philosophie et des arts, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique féministe sur la vulnérabilité, les inégalités relationnelles et les injustices structurelles pour un mandat d'une durée de cinq ans, soit du 1er septembre 2020 jusqu'au 31 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

---

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.